|  |  |
| --- | --- |
| **Bureau de la normalisationdes télécommunications** | **logo_F_** |
|  |  |

 Genève, le 19 septembre 2014

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Réf.: | **Circulaire TSB 117**COM 12/HO | * Aux administrations des Etats Membres de l'Union;
* Aux Membres du Secteur UIT-T;
* Aux Associés de l'UIT-T;
* Aux établissements universitaires participant aux travaux de l'UIT-T
 |
| Tél.:Fax:E-mail: | +41 22 730 6356+41 22 730 5853tsbsg12@itu.int  | **Copie**:- Aux Président et Vice-Présidents de la Commission d'études 12;- Au Directeur du Bureau de développement des télécommunications;- Au Directeur du Bureau des radiocommunications |

|  |  |
| --- | --- |
| Objet: | **Approbation des Recommandations UIT-T P.863 et UIT-T P.863.1 révisées** |

Madame, Monsieur,

1 Suite à l'Annonce TSB AAP-39 du 1er août 2014 et en application du § 6.2 de la Recommandation A.8 (Johannesburg, 2008), j'ai l'honneur de vous informer que la Commission d'études 12 a approuvé, durant sa séance plénière du 11 septembre 2014, les projets de révision des Recommandations UIT-T P.863 et UIT-T P.863.1.

2 Les titres des Recommandations UIT-T P.863 et UIT-T P.863.1 révisées qui ont été approuvées sont les suivants:

Recommandation UIT-T P.863 (révisée): *Evaluation objective de la qualité d'écoute perçue*

Recommandation UIT-T P.863.1 (révisée): *Guide d'application de la Recommandation UIT-T P.863*

3 Les renseignements existants sur les brevets sont accessibles en ligne sur le site web de l'UIT‑T.

4 Les versions prépubliées de ces Recommandations seront prochainement disponibles sur le site web de l'UIT-T.

5 L'UIT publiera ces Recommandations dès que possible.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de ma haute considération.

Malcolm Johnson
Directeur du Bureau de la
normalisation des télécommunications